

**Conseil académique
Séance du 13 juin 2025**

ACTE ADMINISTRATIF 06/2025	Procès-Verbal de la séance du Conseil Académique du 28 novembre 2024
-------------------------------	---

Vu les articles L712-4 à L712-6 du Code de l'Éducation
Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental,

Le Conseil Académique adopte le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024.

A Saint Etienne le 16 juin 2025
Le Président du Conseil Académique,
Le Président de l'Université Jean Monnet



Florent PIGEON

Membres présents	34
Membres représentés	22
Membres votants	56

POUR : 51

CONTRE : 0

ABST : 5